



RAPPORT ANNUEL 2020

sur le prix et la qualité du
service public de prévention
et de gestion des déchets
ménagers et assimilés



Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

ÉDITO

La Communauté urbaine Caen la mer exerce directement la compétence collecte des déchets, c'est-à-dire toutes les étapes préalables au traitement par valorisation ou élimination des déchets (compétence déléguée au SYVEDAC).

Ce rapport annuel 2020 sur la gestion des déchets ménagers vous présente la synthèse des indicateurs techniques et financiers des activités de collecte et traitement des déchets. L'objectif de ce document est d'être un outil d'information permettant à chacun de constater l'évolution du service et de situer les résultats locaux par rapport aux tendances nationales et obligations réglementaires.

La gestion des déchets ménagers est un monde qui évolue en permanence. L'année 2020 ne déroge pas à la règle. Nous avons tous été marqués par la crise sanitaire et grâce aux efforts de chacun, la continuité du service a pu être assurée.

En janvier 2020, Caen la mer a lancé une procédure d'appel d'offres pour renouveler ses marchés publics de collecte qui sont arrivés à terme le 31 mars 2021. En parallèle, la communauté urbaine s'est préparée à la mise en place de l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages en plastique qui a pris effet au 1^{er} avril 2021 sur notre territoire. Enfin, cette année 2020 a été l'occasion après de longs mois de travail, de faire aboutir un schéma directeur de gestion et de prévention des déchets qui donne les grandes orientations de notre politique de gestion des déchets pour les 6 années à venir.

Les élus et agents de Caen la mer ont à cœur de fournir un service de qualité aux usagers. Grâce à l'implication de tous, cette année encore les résultats de réduction et de valorisation des déchets sont au rendez-vous. Continuons à faire de notre territoire un lieu d'exemplarité et d'innovation en matière de prévention et de gestion des déchets.

Joël BRUNEAU

Président

Marc LECERF

Vice-Président
en charge de l'Environnement,
des Energies, de la Collecte
et de la valorisation des déchets



SOMMAIRE

LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES	p.5
Le territoire de Caen la mer	p.6
Le territoire du SYVEDAC	p.7
Les faits marquants de l'année 2020	p.8
Les objectifs poursuivis : 2021-2026	p.10
LA PRÉVENTION	p.11
La prévention des déchets	p.12
Le compostage	p.13
La sensibilisation : mobiliser, faire participer	p.14
L'information des usagers	p.15
Un service à votre écoute	p.16
LA COLLECTE	p.17
Les dispositifs de précollecte	p.18
Les opérateurs de collecte	p.19
Les modes de collecte	p.20
Les fréquences de collecte en porte-à-porte	p.21
Les tonnages des déchets collectés en porte-à-porte et apport volontaire	p.22
Les ordures ménagères résiduelles	p.22
Les emballages/papiers et le verre	p.23
Les encombrants et les déchets verts	p.24
Les textiles, cartons, papiers, pain, encombrants à domicile	p.25
Les déchèteries	p.26
Le bilan de la collecte en déchèteries	p.28
La performance de collecte	p.29
Le bilan de la collecte en porte-à-porte et apport volontaire	p.30
LE TRAITEMENT	p.31
Localisation des unités de traitement	p.32
Les principaux sites de traitement	p.33
La synthèse de la collecte et du traitement	p.34
La valorisation et la réduction	p.36
LES INDICATEURS FINANCIERS ET LE COMPTE AMINISTRATIF	p.37
Les montants des prestations de collecte	p.38
Les montants des principales prestations de traitement	p.40
Le compte administratif 2020	p.41



LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES



Le territoire de Caen la mer

COMPÉTENCE COLLECTE DES DÉCHETS

En 2020, Caen la mer assure directement la collecte des déchets sur **43 de ses 48 communes membres, soit 258 307 habitants**. Ce rapport traite des tonnages collectés dans ces 43 communes.

La collecte des déchets des 5 autres communes (8 955 hab.) est financée par Caen la mer mais assurée par le SMEOM D'Argences et le SMICTOM de la Bruyère jusqu'au 31 décembre 2020 (se référer aux rapports annuels de ces syndicats).

Le service public de collecte des déchets ménagers de Caen la mer est assuré pour partie en régie et par des prestataires privés, dans le cadre de contrats passés dans le respect du Code des marchés publics.

Pour la collecte en porte-à-porte :

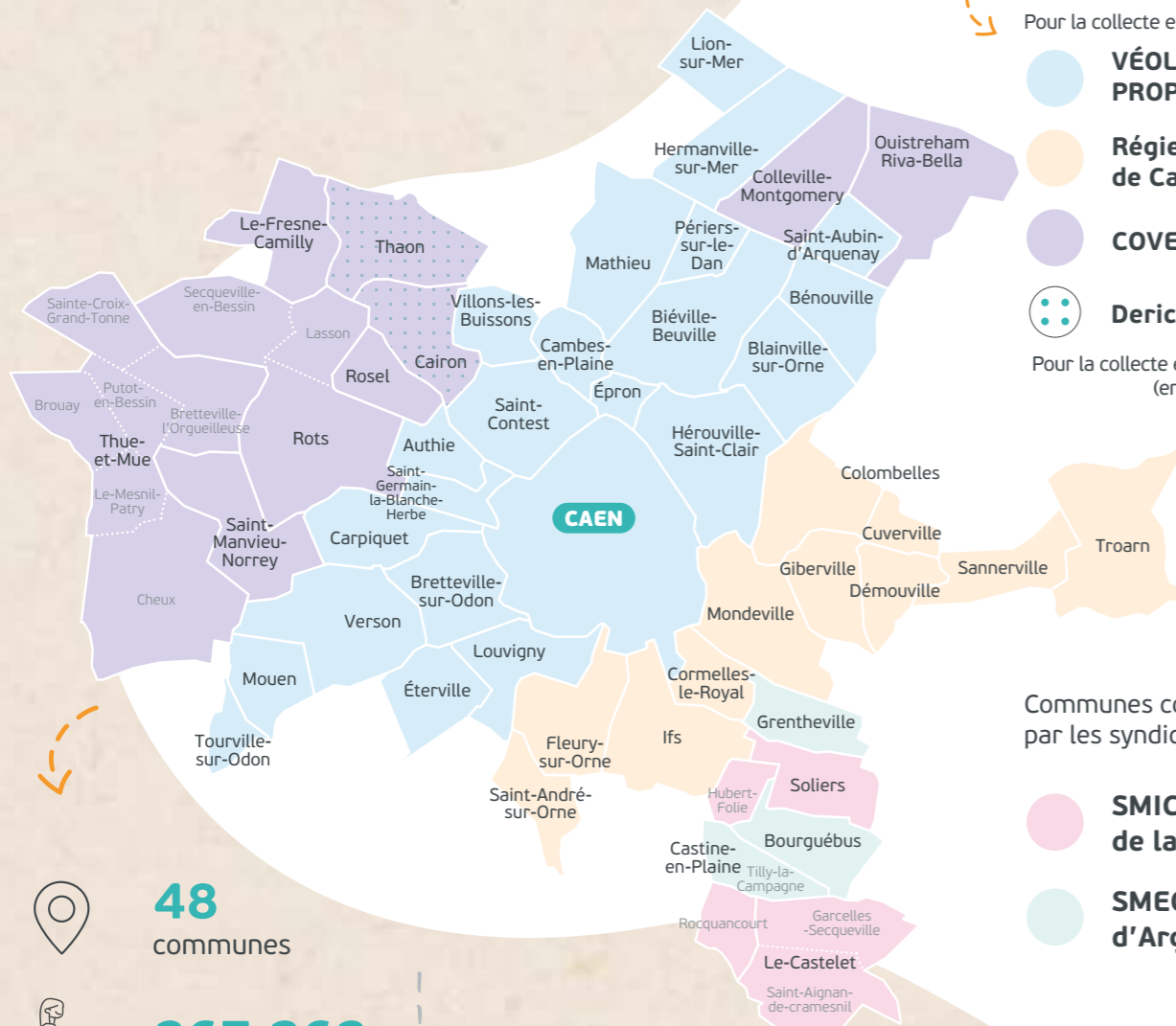
- **VÉOLIA PROPRETÉ**
- **Régie de Caen la mer**
- **COVED**
- **Derichebourg**

Pour la collecte en apport volontaire : (ensemble du territoire)

VÉOLIA PROPRETÉ SPHERE

Communes collectées par les syndicats :

- **SMICTOM de la Bruyère**
- **SMEOM d'Argences**



Le territoire du SYVEDAC

COMPÉTENCES TRAITEMENT ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

Caen la mer adhère au SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) pour le traitement et la prévention des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire.

Le SYVEDAC en 2020, c'est



GROUPEMENTS ADHERENTS AU SYVEDAC EN 2020

- **C.U. CAEN LA MER** (43 communes sur 48)
- **C.C. CŒUR DE NACRE** (12 communes)
- **C.C. NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE** (33 communes sur 39)
- **C.C. VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON** (19 communes sur 23)
- **SMICTOM DE LA BRUYÈRE** (4 communes)

RAPPORT ANNUEL 2020

RAPPORT ANNUEL 2020

- 48** communes
- 267 262** habitants
- 45%** d'habitants en pavillon
- 55%** d'habitants en immeuble

Le service de la collecte des déchets ménagers, c'est...

- 40** agents de collecte (Régie de Caen la mer)
- 20** agents de déchèterie
- 26** agents administratifs (services ressources, collecte, cellule études, communication et relations usagers)



Les faits marquants de l'année 2020

7 NOUVELLES COMMUNES COLLECTÉES PAR CAEN LA MER

Elles ont intégré Caen la mer en janvier 2017. Leurs contrats de collecte gérés par le SIDOM de Creully ont pris fin au 31 décembre 2019, avec la dissolution du syndicat. Caen la mer assure donc la collecte depuis le 1^{er} janvier 2020 dans ces communes. Le régime spécifique de TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative), dont bénéficie ce territoire a été maintenu. Il comprend une part fixe et une part dite variable, liée au service utilisé. Cela s'applique uniquement aux ordures ménagères.



UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Bretteville-l'Orgueilleuse rejoint le réseau des déchèteries de Caen la mer qui en compte désormais sept. (voir page 26)

LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE RENOUELEMENT DES MARCHÉS DE COLLECTE

Le renouvellement des contrats a été l'occasion de revoir l'organisation des tournées de collecte, d'améliorer le service, d'optimiser certaines collectes pour mieux s'adapter aux besoins et limiter l'augmentation des coûts. Des réflexions ont été menées notamment sur les collectes d'encombrants et de déchets verts en porte-à-porte, ainsi que sur la collecte sélective, dans l'optique d'étendre les consignes de tri.

FAIRE ÉVOLUER LA GESTION DE NOS DÉCHETS

L'étude pour améliorer la gestion des déchets lancée en 2018 à Caen la mer a permis d'élaborer un schéma directeur de prévention et de gestion des déchets définissant 5 objectifs pour les 5 années à venir :

1. Réduire les quantités de déchets collectés par le service public et valoriser davantage
2. Adapter le service aux particularités du territoire et de l'habitat
3. Sensibiliser et former les usagers à des pratiques plus respectueuses de l'environnement
4. Adapter le service apporté aux professionnels
5. Maîtriser les coûts

(voir page 10)

S'ADAPTER À LA CRISE SANITAIRE :

La collecte des déchets ménagers a dû être réorganisée sur le territoire pendant toute la période du 1^{er} confinement :

- Collectes dites « essentielles » maintenues
- Fréquence ajustée à 1 semaine sur 2
- Suspension des collectes de déchets verts, papiers de bureau et encombrants sur appel
- Renforcement des campagnes de lavage des points d'apport volontaire
- 7 déchèteries fermées
- 20 personnes mobilisées pour le standard
- Actualités mises à jour régulièrement sur le site internet et les réseaux sociaux pour informer les usagers.

La continuité du service a pu être maintenue avec le concours de tous les agents.



ADIEU LES SACS, PLACE AUX BACS !

En 2020, une vaste étude menée auprès des habitants a permis de préparer la mise à disposition de bacs jaunes pour remplacer les actuels sacs jaunes à l'occasion du renouvellement des marchés de collecte et de l'extension des consignes de tri au 1^{er} avril 2021.

Afin d'évaluer la contenance du bac jaune, plusieurs critères sont rentrés en compte : taille du foyer, futures consignes de tri étendues à tous les emballages et modification de la fréquence de collecte.

Au total, 65 943 pavillons, 5 646 immeubles et 5 717 professionnels ont été enquêtés

L'ensemble des bacs mis à disposition a également été recensé à cette occasion.



LE SAVIEZ-VOUS ?

+ de 4 millions de sacs jaunes ont été distribués aux habitants en pavillon pour la collecte de leurs emballages recyclables et papiers en 2020.

INVESTIR POUR AMÉLIORER LE SERVICE

- Achats et maintenance des bacs roulants : **489 351 € TTC**
- Enfouissement de 40 conteneurs verre et/ou OMr / recyclables : **296 553 € TTC** (Caen, Fleury-sur-Orne, Colombelles, Mathieu et Cambes-en-Plaine).
- Achat d'une benne à ordures ménagères : **221 122 € TTC**
- Achat et distribution de 1038 composteurs individuels et collectifs : **65 740 € TTC**

- Réfection de la plate-forme des déchets verts de la déchèterie de Mouen : **57 567 € TTC**
- Remplacement de 3 conteneurs enterrés à Carpiquet : **50 331 € TTC**
- Acquisition d'un local « déchets spéciaux » pour la déchèterie de Fleury-sur-Orne : **18 926 € TTC**
- Acquisition d'un local de réemploi pour la déchèterie de Bretteville l'Orgueilleuse : **17 437 € TTC**

1 217 027 € TTC
TOTAL INVESTISSEMENTS 2020

Les objectifs poursuivis 2021-2026



AMÉLIORER LE SERVICE TOUT EN MAÎTRISANT LES COÛTS

Optimiser les circuits de collecte

Réduire les déchets à la source

Mieux gérer nos encombrants



1 ramassage par semaine

1 ramassage 1 semaine sur 2

× **Recycler davantage**

× **Améliorer les conditions de collecte**

× **Réduire l'empreinte carbone**

Déployer le compostage :

Améliorer les dispositifs en place (distributions gratuites de composteurs individuels et développement du compostage collectif).



Maintenir le taux de TEOM pour les communes sans collecte de déchets verts en porte-à-porte

Caen la mer souhaite ainsi encourager les pratiques vertueuses de valorisation (compostage, éco-jardinage), la collecte en porte-à-porte des déchets verts revenant à transporter des déchets composés à 80% d'eau...

Adapter la fréquence de collecte en porte-à-porte

pour inciter à une gestion plus responsable (réparation, réemploi, don, vente). La collecte en porte-à-porte représente 75% des encombrants enfouis. En déchèterie, les encombrants sont mieux valorisés.

VALORISER DAVANTAGE LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

La redevance spéciale sera à l'étude. Elle consiste en une facturation des gros producteurs de déchets ménagers assimilés en fonction des quantités et du type de déchets collectés. Pour en limiter son montant, les administrations et entreprises seront invitées à produire moins et à mieux trier leurs déchets (collectes séparatives d'emballages, de papiers, cartons, biodéchets etc...).



En 2019, Le SYVEDAC et Caen la mer ont répondu à l'appel à projet lancé par CITEO pour étendre le tri à tous les emballages : sachets, sacs, pots, barquettes, tubes et blisters en plastique. Ce changement répond aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Les autres adhérents du SYVEDAC ont mis en place ces nouvelles consignes au 1^{er} octobre 2020. Caen la mer a fait le choix d'effectuer ce changement avec le renouvellement des marchés publics de collecte au 1^{er} avril 2021.



En 2022, tout le territoire national sera couvert par ces nouvelles consignes ce qui facilitera grandement le tri où que l'on soit, avec des consignes identiques.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Réduire nos déchets à la source : une priorité !

La prévention des déchets

Cette compétence est partagée avec le SYVEDAC. Les programmes de prévention des déchets découlent d'orientations prises au niveau régional et adaptées au niveau local. Depuis 2019, le Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire est venu compléter notre programme en ajoutant un volet économique, social et solidaire.

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



LE PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS (PRPGD)

C'est un outil de planification globale de la prévention et de la gestion de l'ensemble des déchets ménagers ou issus des activités économiques produits sur le territoire à l'échelle régionale.

Il a pour rôle de mettre en place les conditions d'atteinte des objectifs nationaux de réduction des déchets à la source et d'amélioration des taux de tri et de valorisation.

À L'ÉCHELLE DU SYVEDAC



LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ASSIMILÉS (PLPDMA)

Il vise à mettre en place une stratégie en faveur de la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire. Son objectif : -10 % des tonnages de déchets ménagers et assimilés d'ici 2022, soit -68 kg/hab/an. Les actions mises en place depuis 2017 par le SYVEDAC et Caen la mer :

- Expérimentation du tri à la source des biodéchets (collecte en porte-à-porte, compostage de quartier, points d'apport volontaire),
- Développement du compostage collectif (en pied d'immeuble, de quartier, en restauration collective),
- Animations auprès des scolaires et du public relais (bailleurs sociaux, entreprises, ripeurs...),
- prêt d'un kit événementiel,
- prêt d'un kit d'essai de couches lavables,
- Journées de l'Utilotroc etc...

LE CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (CODEC)

Le SYVEDAC s'est engagé sur la période 2019-2021 dans ce programme d'accompagnement proposé par l'ADEME Normandie, venant à l'appui du PLPDMA, en partenariat avec les 5 collectivités adhérentes du SYVEDAC. Il a pour objectifs d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles, de produire moins de déchets, de mieux les valoriser (recyclage, valorisation énergétique, etc.). Pour atteindre ces objectifs, il prévoit le développement d'actions d'économie circulaire auprès de tous les acteurs du territoire du SYVEDAC : habitants, bailleurs, administrations et entreprises.

OBJECTIF : RÉDUIRE NOS DÉCHETS !

Afin de marquer l'engagement de son territoire dans la réduction des déchets, le SYVEDAC et ses adhérents ont créé une marqueur commun pour communiquer d'une même voix et fédérer les habitants

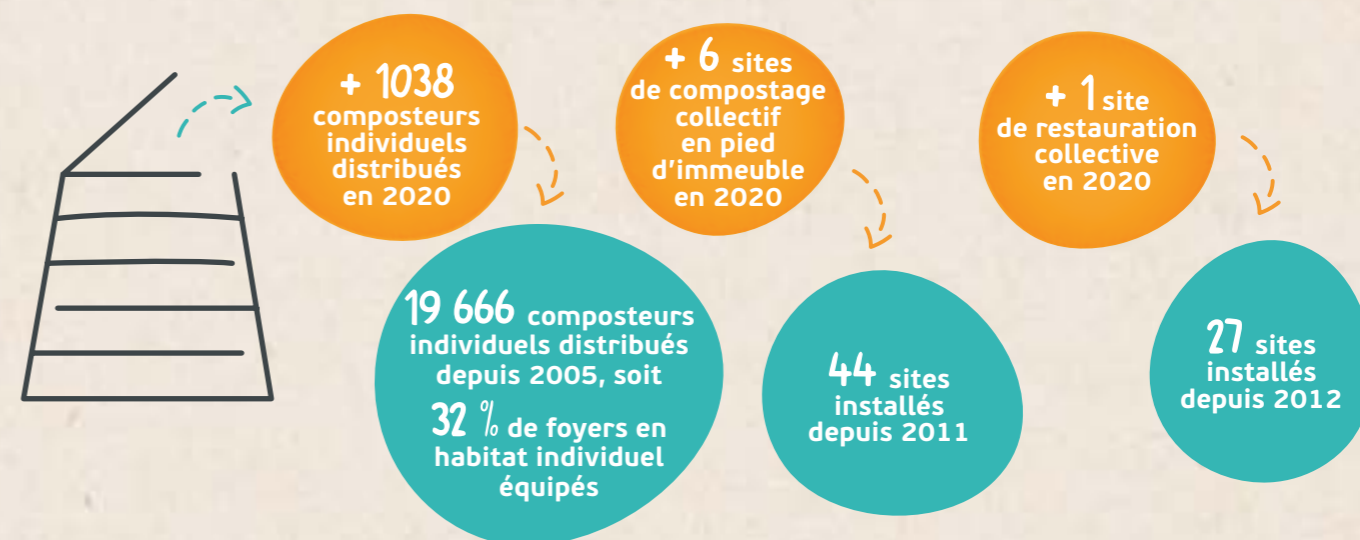
autour d'un même objectif de réduction des déchets. Ce bloc marque « **Les déchets, tous concernés** » sera inséré sur tous les supports de communication.



Le compostage

UNE SOLUTION SIMPLE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

1/3 de notre poubelle noire peut être composté ! Le compostage a donc un rôle majeur dans la prévention et la réduction des déchets à la source. Individuel, collectif, partagé, Caen la mer et le SYVEDAC développent ces pratiques depuis 2005. L'objectif : 50% minimum des foyers en logement individuel équipés d'ici 2024.



La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit que d'ici 2024, les collectivités puissent offrir une solution de valorisation des biodéchets à tous les habitants. Depuis 2019, Caen la mer expérimente plusieurs solutions en habitat collectif !

COMPOSTAGE COLLECTIF : 3 EXPÉRIMENTATIONS EN COURS



Le compostage de quartier :

90 foyers concernés
3 sites : Quartier de Vaucelles et place Maurice Fouques à Caen, quartier des Belles-Portes à Hérouville Saint-Clair



La collecte en porte-à-porte à vélo à Caen :

15 immeubles concernés 190 foyers et 10 restaurateurs

La collecte en apport volontaire à Caen depuis fin 2020

(Cours Général de Gaulle et Fossés Saint-Julien)
80 foyers participants



Le lombricompostage collectif sera testé en 2021.

Il pourrait se révéler adapté au milieu urbain car il assure une décomposition rapide des biodéchets grâce aux lombrics (vers de terre). Il apporterait une solution alternative aux immeubles ne disposant pas d'espaces verts pour installer un composteur.



Biodéchets collectés par la Scop Toutenvélo



Valorisation au pavillon de compostage expérimental situé sur la presqu'île de Caen

La sensibilisation : mobiliser, faire participer

UN ENJEU INCONTOURNABLE DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



RELOOKAGE DES BORNES DE COLLECTE



La Communauté urbaine Caen la mer a renouvelé l'opération de customisation de bornes d'apport volontaire dans le quartier de la Guerinière à Caen, en partenariat avec le collège Guillaume de Normandie.



En 2020, 8 bornes à emballages recyclables et papiers ont bénéficié de réalisations artistiques originales, imaginées par les élèves de 5^e et de 4^e, encadrés par leur professeur d'arts plastiques et par deux artistes locaux, Nicolas Lemerrier et Grégory Forestier.

24 BORNES customisées depuis 2018

L'information des usagers

DES SUPPORTS MIS À JOUR RÉGULIÈREMENT

Le mémo tri



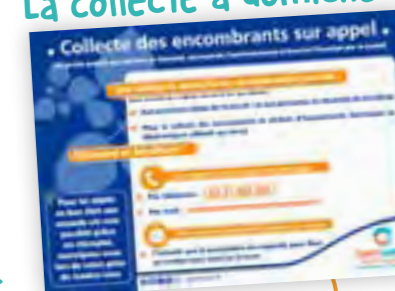
Bien trier ses déchets

Le calendrier de collecte



Connaître ses jours de collecte

La collecte à domicile



Offrir un service de proximité (personnes âgées de + 75 ans ou en situation de handicap)

Le guide des déchèteries



Valoriser ses déchets

Bien trier le verre



Promouvoir les gestes éco-responsables

Le Stop Pub



Réduire ses déchets

Le guide du compostage



Tous ces supports ont été renouvelés en 2021 pour le démarrage du nouveau marché de collecte et sont disponibles dans l'espace documentaire sur caenlamer.fr.

Un service à votre écoute

La Direction de la Collecte, de la Propreté urbaine et du Parc matériel traite les appels liés à la collecte des déchets (ainsi qu'à la propreté urbaine du secteur de Caen uniquement).

Concernant les déchets, la collectivité met à disposition un numéro de téléphone et un courriel : **02 31 304 304**
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

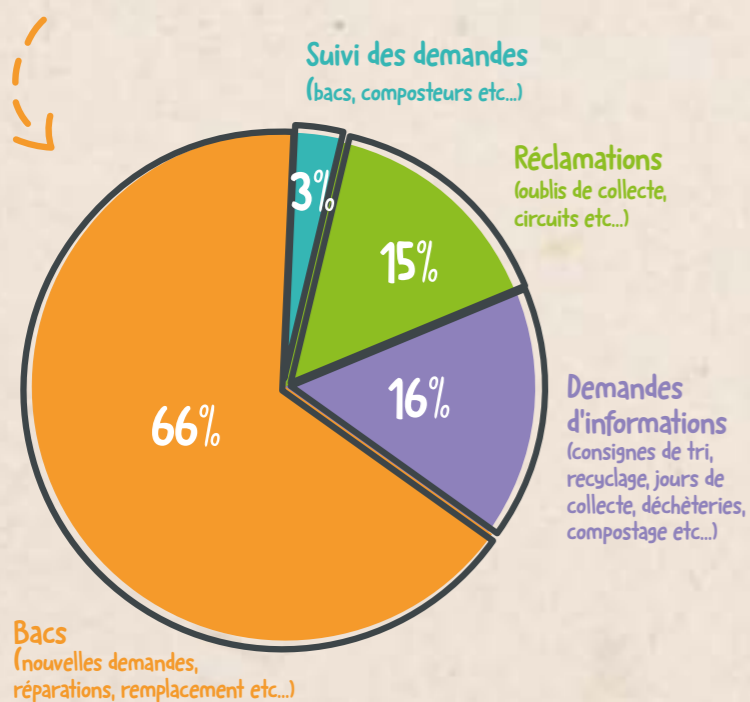
En 2020 :

9 721
demandes
traitées

8 686
appels

1 035
courriels

Nature des demandes



PÉRIODE COVID-19

Ces statistiques ne prennent pas en compte la période de confinement de mars, avril et mai 2020, durant laquelle l'accueil téléphonique a pu être maintenu grâce au concours d'agents non spécialisés pour le standard (agents de déchèterie et agents administratifs). On a pu constater une très forte augmentation des appels sur cette période, due à la réorganisation des collectes.

LA COLLECTE

Les dispositifs de précollecte

DES CONTENANTS ADAPTÉS À CHAQUE MODE DE COLLECTE

Pour la collecte en porte-à-porte :



Ordures ménagères résiduelles

Emballages recyclables et papiers

Déchets verts

Au total, 149 379 bacs roulants sur le territoire :

- × 75 722 pour les ordures ménagères (dont 4109 distribués en 2020)
- × 22 180 pour les emballages recyclables/papiers (dont 1381 distribués en 2020)
- × 50 800 pour les déchets verts (dont 1067 distribués en 2020)

En 2020
 6 557 bacs livrés
 831 bacs réparés
 1 834 bacs recyclés
 4 118 400 sacs jaunes
 et 549 960 sacs noirs
 distribués

Pour la collecte en apport volontaire :



Ordures ménagères résiduelles

Emballages recyclables et papiers

Emballages en verre

Textiles

Au total, 1375 bornes de collecte sur le territoire :

- × 318 pour les ordures ménagères
- × 362 pour les emballages recyclables/papiers
- × 695 pour le verre
- × 172 pour les textiles usagés

En 2020
 44 bornes
 supplémentaires
 installées

Les opérateurs de collecte

LOCALISATION



Les modes de collecte

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

Le service offert aux habitants et aux usagers de Caen la mer comprend trois types de collectes : en porte-à-porte, en apport volontaire et en déchèterie. Une collecte gratuite des encombrants sur rendez-vous et à domicile est aussi proposée aux usagers de plus de 75 ans et/ou à mobilité réduite.

Porte-à-porte



Ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables/papiers, déchets verts, encombrants, cartons des commerçants de l'hyper centre-ville de Caen

Apport volontaire



Ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables/papiers, verre et textiles

Déchèterie



Emballages recyclables/papiers, verre, textiles, encombrants, déchets verts et autres déchets cités ci-dessous

DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE



Déchets verts



Gravats et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



Cartons



Déchets électriques et électroniques



Déchets dangereux diffus



Batteries



Huiles usagées vidange/friture



Lampes et ampoules



Extincteurs



Textiles, chaussures, maroquinerie



Amiante



Pneus des particuliers sans jantes



Déchets non valorisés

Les fréquences de collecte en porte-à-porte

DES FRÉQUENCES ADAPTÉES À LA DIVERSITÉ DU TERRITOIRE

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



1 x par semaine

× **Habitat individuel, collectif et professionnels** en fonction des capacités limitées de stockage des déchets

2 x par semaine

× **Habitat collectif et professionnels** en fonction des capacités limitées de stockage des déchets

× **Zones d'activités**

4 x par semaine

(du 15 juin au 15 septembre)
× **Camping** des communes du littoral

5 x par semaine

(du 15 juin au 15 septembre)
× **Commerces alimentaires** de Ouistreham Riva Bella

6 x par semaine

× **Hyper-centre-ville de Caen**

EMBALLAGES RECYCLABLES ET PAPIERS



1 x par semaine

× **Tous les usagers**

ENCOMBRANTS



2 x par mois

× **Habitat dense** géré par Caen la mer Habitat des quartiers de la **Guérinière, Grâce-de-Dieu et du Chemin vert** à Caen

1 x par mois

× **Hyper centre-ville et habitat collectif dense** à Caen et Hérouville Saint-Clair

3 x par an

× Collecte en **porte-à-porte**
× Collecte gratuite d'encombrants et DEEE des personnes de **plus de 75 ans ou à mobilité réduite.**

DÉCHETS VERTS



1 x par semaine

(du 1^{er} mars au 15 décembre)
× **Habitat individuel** (voir page 24)

PAIN RASSIS



× **Fréquence adaptée** à la production des gros producteurs

CARTONS



3 x par semaine

× **Commerçants** en hyper centre-ville de Caen

PAPIERS



× **Fréquence adaptée** à la production des administrations

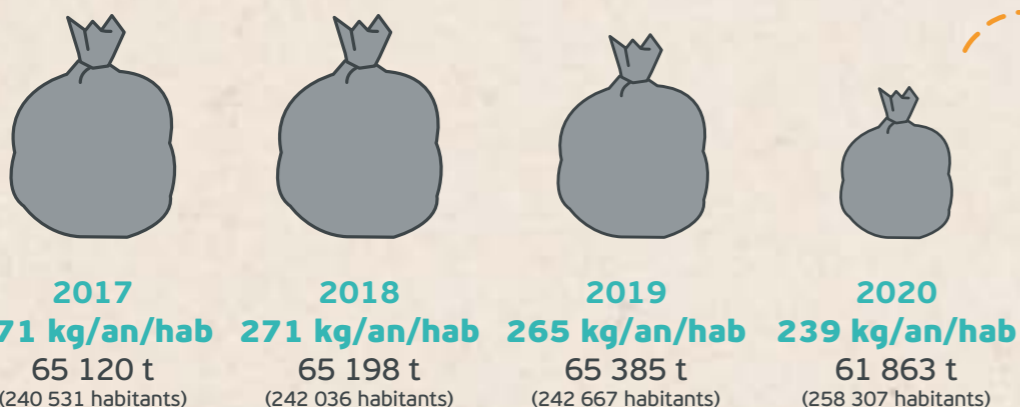
Les tonnages des déchets collectés

en porte-à-porte et apport volontaire : 107 152 T

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

61 863 Tonnes en 2020

- 3,92 % par rapport à 2019



- 26 kg/an/hab entre 2019 et 2020

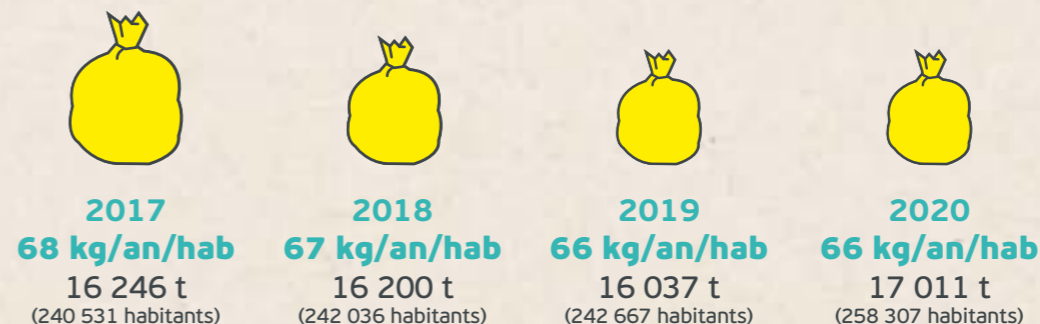
Moyenne nationale : 254 kg/habitant/an*
* Source : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016).

En 2020, deux éléments ont impacté les tonnages : l'extension du périmètre avec la hausse du nombre d'habitants, et la diminution de l'activité économique due au confinement.

LES EMBALLAGES RECYCLABLES ET LES PAPIERS

17 011 Tonnes en 2020

+ 6 % par rapport à 2019



Kg/hab STABLE entre 2019 et 2020

Moyenne nationale : 49 kg/habitant/an *

LES CONSIGNES DE TRI EN 2020

Les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, tous les emballages en métal, en carton et tous les papiers se trient dans la poubelle jaune. Depuis avril 2021, tous les emballages et papiers se trient sans exception : sachets, sacs, pots, barquettes, tubes et blisters en plastique se sont ajoutés à la liste !

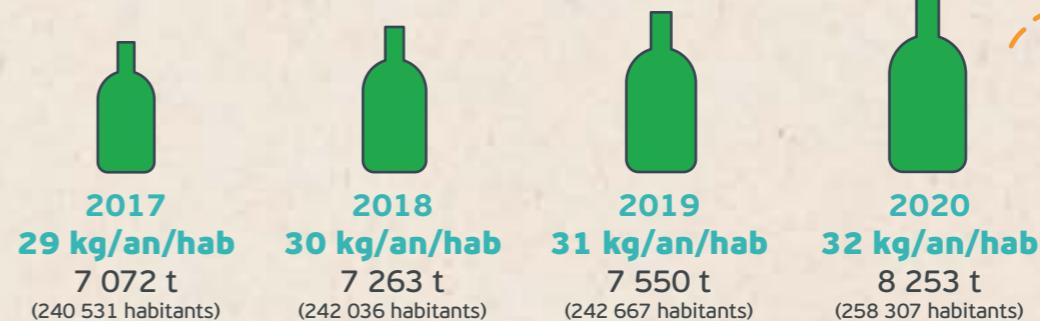
LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2020, les erreurs de tri représentent encore 18,16 % des tonnages collectés ! Les erreurs de tri perturbent la chaîne de recyclage et entraînent des surcoûts de traitement puisque ces déchets sont réacheminés vers l'usine d'incinération. En cas de doute, consultez les consignes de tri sur www.consignesdetri.fr

LES EMBALLAGES EN VERRE

8253 Tonnes en 2020

+ 9,3 % par rapport à 2019



+ 1 kg/an/hab entre 2019 et 2020

Moyenne nationale : 30 kg/habitant/an *

QUEL VERRE SE TRIE ?

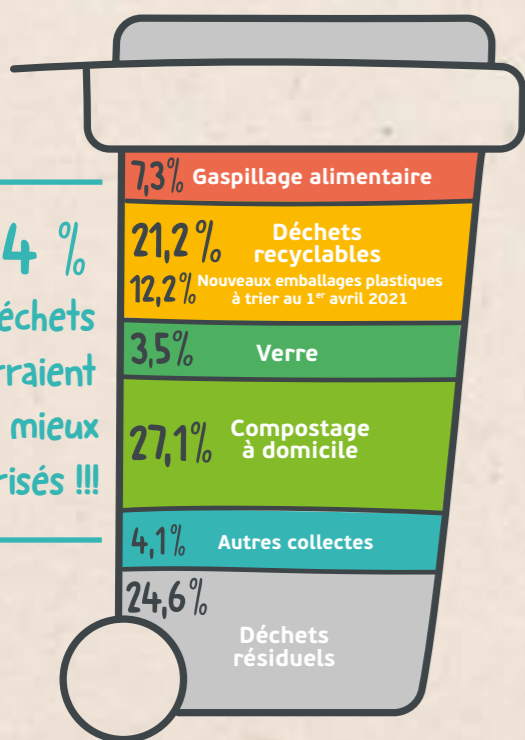
Les bouteilles, bocaux, pots et flacons se déposent dans les bornes à verre. Tous les autres déchets en verre ne doivent pas être jetés dans les bornes à verre : vaisselle cassée (y compris les verres à boire), miroirs, morceaux de vitrage, porcelaine, cristal... car ils ne fondent pas à la même température que les emballages en verre et perturbent donc la chaîne de recyclage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La consigne de tri du verre est identique partout en France. Le verre est recyclable à 100% et à l'infini. Chaque bouteille en verre triée redevient une bouteille. Trier le verre économise les ressources naturelles. Pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur caenlamer.fr rubrique déchets.

* Source : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016).

La composition de la poubelle grise à Caen la mer



75,4 % de déchets pourraient être mieux valorisés !!!

D'après un échantillonnage de nos ordures ménagères réalisé en 2019.

TOUS ENSEMBLE, AMÉLIORONS LE SERVICE

Le personnel de collecte rencontre parfois des difficultés lors des ramassages. Votre civisme peut l'aider :

- Respectez les jours et horaires de présentation des déchets à la collecte
- Présentez correctement votre bac :
 - › Sur le domaine public, accessible au camion de collecte
 - › Au plus près de l'heure de collecte et rentré dans les plus brefs délais
 - › Placé la poignée orientée côté route
 - › Non surchargé, couvercle fermé
- Contactez-nous lorsque votre bac est cassé (formulaire en ligne sur caenlamer.fr rubrique déchets ou 02 31 304 304)
- Déposez vos sacs dans les bornes d'apport volontaire et non à côté (sacs de 50 litres maximum)

LES ENCOMBRANTS (33 communes concernées)

4046 Tonnes en 2020

+ 8,8 % par rapport à 2019



LE SAVIEZ-VOUS ?

Collectés en porte-à-porte, les encombrants sont mélangés et compactés dans la benne et **25% seulement** sont valorisés. En déchèterie, ils sont triés par matière et valorisés à **75%**. Ils empruntent ainsi les différentes filières de recyclage (voir page 35). Avant de jeter, pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-grenier : **des alternatives écologiques pour valoriser vos encombrants !**



LES DÉCHETS VERTS (35 communes concernées)

(dont les biodéchets collectés avec l'expérimentation, voir page 13 et 34)

14 581 Tonnes en 2020

- 2,6 % par rapport à 2019



LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE ACCEPTÉE :

Les branchages de petites tailles, les feuilles et fleurs, les tontes + 5 fagots de branchages à côté du bac

LE SAVIEZ-VOUS ?

La collecte des déchets verts en porte-à-porte n'est pas écologique car elle revient à transporter des déchets composés à 80% d'eau, déchets qui par ailleurs, s'avèrent de vraies ressources lorsqu'ils sont valorisés directement dans la jardin !



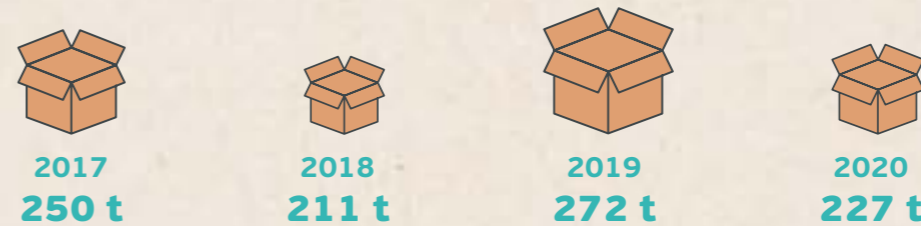
LES TEXTILES

827 Tonnes en 2020 + 14 % par rapport à 2019



LES CARTONS DES COMMERÇANTS DE L'HYPER CENTRE-VILLE DE CAEN

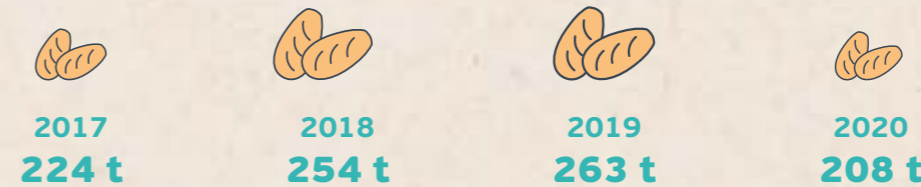
227 Tonnes en 2020 - 16 % par rapport à 2019



→ Pour être collectés, les cartons doivent être présentés vidés de leur contenu et correctement pliés.

LE PAIN RASSIS DES GROS PRODUCTEURS

208 Tonnes en 2020 - 21 % par rapport à 2019



LES PAPIERS DES ADMINISTRATIONS

100 Tonnes en 2020 - 63,8 % par rapport à 2019



Collecte interrompue courant 2020

COLLECTE À DOMICILE POUR LES PERSONNES DE + 75 ANS OU EN SITUATION DE HANDICAP

36 Tonnes en 2020 + 9 % par rapport à 2019



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pensez à donner ou à revendre les vêtements que vous ne portez plus. Tous les vêtements, le linge de maison, la maroquinerie et les chaussures liées par paire peuvent également être déposés dans une borne à textiles quel que soit leur état, même abîmés. Il suffit de les placer propres, secs et en sacs dans la borne. Les autres seront utilisés pour faire des chiffons, de l'isolant, ou des matelas. Trouvez une borne sur : [Re_fashion](https://www.re-fashion.fr)

Les déchèteries

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

Les déchets y sont triés selon leur nature puis redirigés vers des filières de traitement adéquates et conformes à la réglementation. Ils sont soit réutilisés, recyclés, valorisés ou éliminés dans des centres agréés. **L'objectif de la déchèterie est de donner une seconde vie aux déchets déposés et de limiter le recours à l'enfouissement.**

Caen la mer a intégré la déchèterie de Bretteville-l'Orgueilleuse au 1^{er} janvier 2020. Les 7 déchèteries du territoire de Caen la mer sont ouvertes toute l'année aux particuliers et aux professionnels sur présentation d'un justificatif.



En 2020, **42 559 tonnes** de déchets déposées, soit **+3,3%** par rapport à 2019.

300 000 visiteurs par an

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une tonne d'encombrants en mélange (déchets non valorisables) coûte **180 €**
- Une tonne de meubles déposée dans la benne mobilier coûte **0 €**
- Une tonne de déchets verts coûte **38 €**
- Une tonne de gravats coûte **18 €**
- Une tonne de déchets dangereux (peinture, solvants...) coûte **1100 €**

(coût TTC de traitement + transport)

LES HORAIRES

DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE

LUNDI - MARDI* - MERCREDI
JEUDI* - VENDREDI

9h - 12h | 14h - 18h

SAMEDI
(particuliers uniquement)

9h - 12h30 | 13h30 - 18h

DIMANCHE**
(particuliers uniquement)

9h - 12h

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

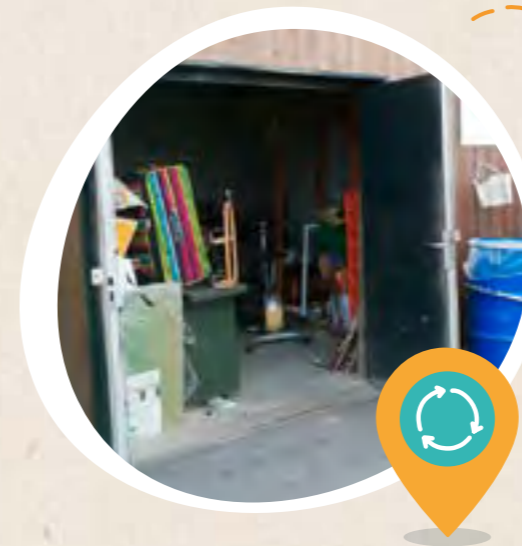
9h - 12h | 14h - 17h30

9h - 12h30 | 13h30 - 17h30

9h - 12h

** Uniquement à Bretteville-sur-Odon.

Déchèteries fermées les jours fériés



NE JETEZ PAS ! PENSEZ AUX LOCAUX DE RÉEMPLOI !

4 déchèteries en disposent déjà (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer des objets inutilisés en bon état. Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2020, 21 tonnes d'objets ont ainsi été sauvées de la destruction.

Caen la mer a également signé une convention avec VELISOL pour la récupération et le réemploi des vélos.

DONNER OU ÉCHANGER DES OBJETS : LES UTILOTROCS

Ponctuellement, le SYVEDAC organise les journées de l'Utilotroc dans les déchèteries de Caen la mer.

Cette opération a pour but de sensibiliser le public au réemploi et à la réutilisation d'objets dits «de seconde main». L'Utilotroc est une bourse d'échange en même temps qu'une opération de prévention de déchets. En 2020, 2 journées «Utilotroc» ont été organisées (à Fleury-sur-Orne et Bretteville-l'Orgueilleuse).



EN COMPLÉMENT DES DÉCHÈTERIES... LES COLLECTES ÉPHÉMÈRES !

Depuis 2015, Caen la mer organise des collectes éphémères de déchets électriques et électroniques et de meubles sur son territoire. En 2020, 6 collectes éphémères ont été organisées et 20 tonnes ont été collectées.

Bilan de la collecte en déchèteries : 42 559 T

164,5 kg/hab/an



Déchets végétaux

→ 9 226 t en 2020
→ 8 809 t en 2019
→ + 4,7 %



Gravats

→ 12 463 t en 2020
→ 11 705 t en 2019
→ + 6,5 %



Mobilier

→ 2 576 t en 2020
→ 2 628 t en 2019
→ - 2 %



Bois

→ 2 891 t en 2020
→ 2 621 t en 2019
→ + 10,3 %



Ferraille

→ 1 313 t en 2020
→ 1 208 t en 2019
→ + 8,7 %



Cartons

→ 632 t en 2020
→ 615 t en 2019
→ + 2,8 %



Déchets électriques et électroniques

→ 1 238 t en 2020
→ 1 185 t en 2019
→ + 4,5 %



Déchets non valorisés

→ 11 625 t en 2020
→ 11 835 t en 2019
→ - 1,8 %



Batteries

→ 29 t en 2020
→ 23 t en 2019
→ + 26,1 %



Piles

→ 9 t en 2020
→ 8 t en 2019
→ + 12,5 %



Pneus

→ 25 t en 2020
→ 17 t en 2019
→ + 47,1 %



Amiante

→ 75 t en 2020
→ 90 t en 2019
→ - 16,7 %



Lampes/ampoules

→ 3,5 tonnes en 2020
→ 4 tonnes en 2019
→ - 12,5 %



Déchets Dangereux Diffus

→ 457 tonnes en 2020
→ 450 tonnes en 2019
→ + 1,6 %

La performance de collecte 2010 / 2020

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a fixé un objectif ambitieux de réduire et mieux valoriser les déchets en baissant de 10 % la production des déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020. L'indicateur retenu est calculé en donnant un indice 100 aux kg/habitant produits en 2010. L'Indice 2020 est obtenu en multipliant par 100 les kg/habitant de 2020 et en divisant le résultat par les kg/habitant de 2010.

PERFORMANCE 2010 - 2020

2010 (217 416 hab)
125 170 T

de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)
99 308 en porte-à-porte et apport volontaire
25 862 en déchèteries et collectes éphémères

576 kg
par an/habitant en 2010

2020 (258 307 hab)
149 714 T

de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)
107 152 en porte-à-porte et apport volontaire
42 562 en déchèteries et collectes éphémères

580 kg
par an/habitant en 2020
(moyenne nationale ADEME : 580 kg/an/hab.)

Indice de réduction*

100,70

Si les habitants de Caen la mer trient davantage leurs déchets, l'objectif est aussi d'en produire moins !

POURSUIVONS NOS EFFORTS !

(voir page 36)

Le bilan de la collecte en porte-à-porte et apport volontaire

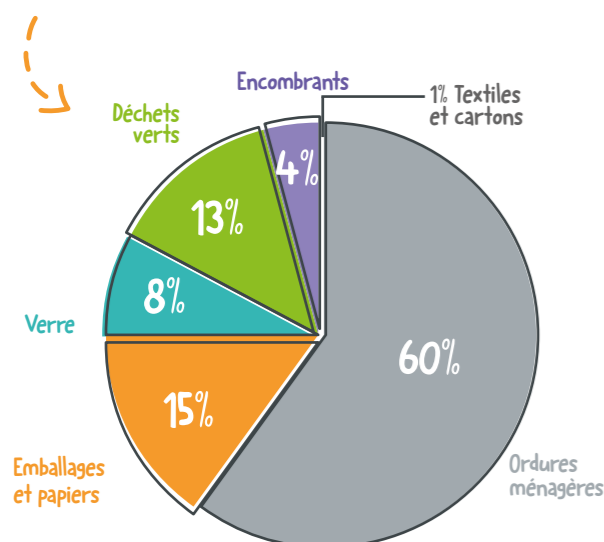
COMPARAISON DU TONNAGE 2019/2020

Dans le cadre de la crise sanitaire, certaines collectes ont été interrompues ou réduites. Cela a une incidence sur les résultats des tonnages collectés en 2020.

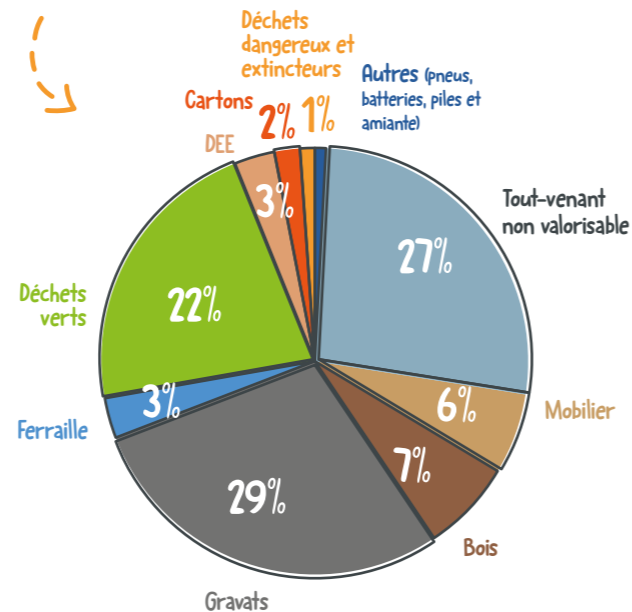
DMA COLLECTES	TONNAGES		KG/HABITANT/AN		ÉVOLUTION 2019-2020
	2019	2020	2019	2020	
Déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire	108 238	107 152	446	415	- 6,95 %
Déchets des déchèteries	41 194	42 559	170	165	- 2,94 %
Déchets collectés lors des collectes éphémères	10,4	20,19			
Local réemploi des déchèteries	27,12	20,54			
TOTAL	149 470	149 752	616	580	- 5,84 %

LA RÉPARTITION DES TONNAGES EN 2020

Répartition des tonnages de déchets ménagers et assimilés hors déchèterie



Répartition des tonnages en déchèterie et collectes éphémères

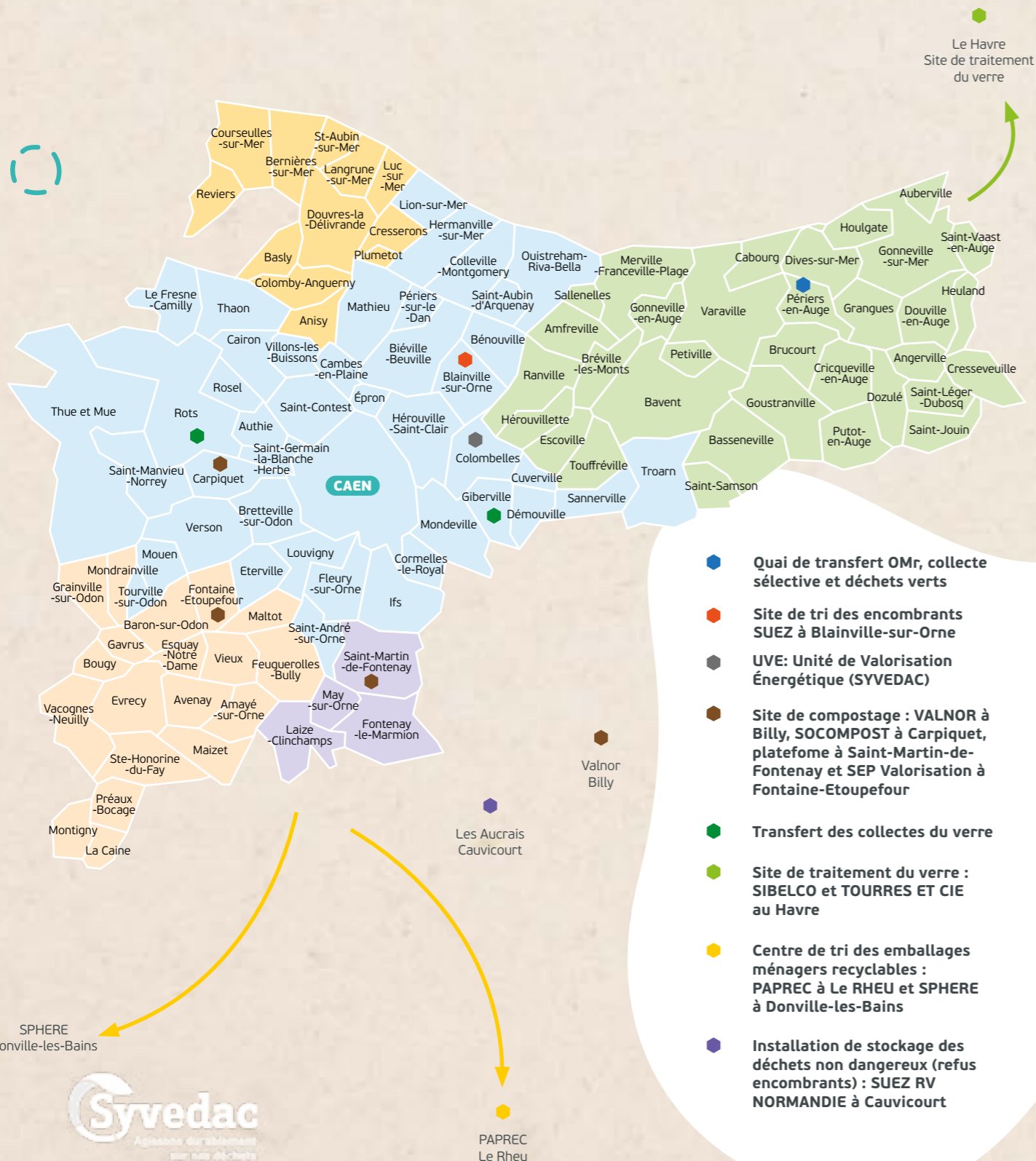


LE TRAITEMENT

Que deviennent les déchets une fois collectés ?

Les unités de traitement

LOCALISATION



Les principaux sites de traitement

LES CENTRES DE TRI



Les emballages et papiers sont acheminés vers les centres de tri de PAPREC à Le Rheu et SPHERE à Donville-les-Bains, depuis l'incendie du Centre de tri de GDE Environnement à Rocquancourt. Une Société Publique Locale (SPL) a été créée en 2020 pour la construction d'un centre de tri normand « NORMANTRI ». Celui-ci sera situé à Colombelles et verra le jour en 2024.

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)



Les ordures ménagères (poubelles grises), sont traitées par incinération (sans tri) au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du SYVEDAC à Colombelles. Elles sont valorisées en énergie (chaleur et électricité).

Alimente **10 500** foyers en chauffage à Hérouville Saint-Clair et le CHU de Caen

LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE



Les déchets verts collectés en porte-à-porte et en déchèterie sont compostés sur les plateformes de Carpiquet, Billy et Saint-Martin-de-Fontenay. Le compost est ensuite utilisé pour l'exploitation agricole et distribué aux habitants au printemps en sacs ou en vrac.



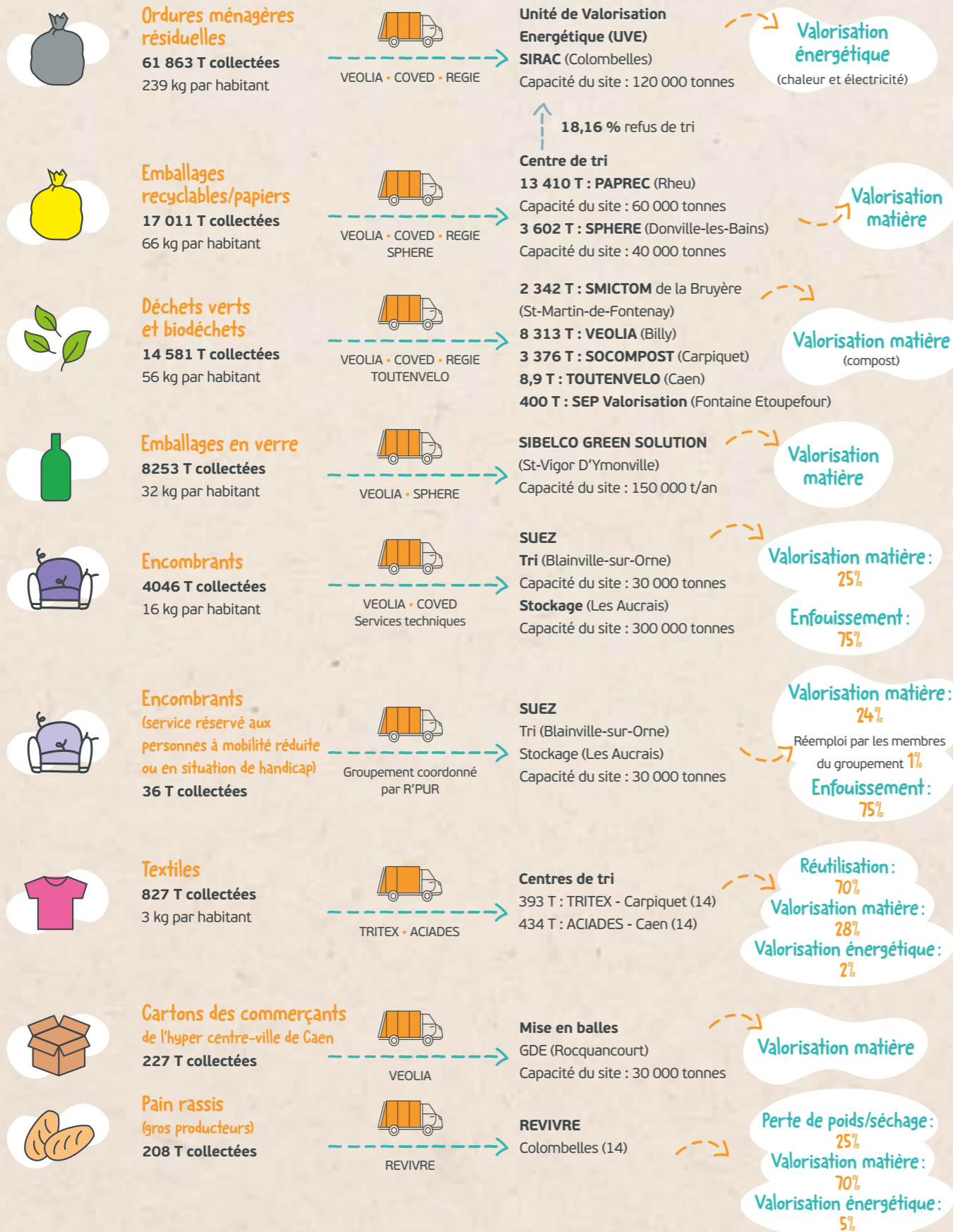
L'ENFOUISSEMENT

Le Centre de Stockage de Déchets Ultimes des Aucrais est implanté à Caucicourt dans le Calvados, sur une surface de 19 hectares. Les gravats et les déchets non valorisés (dont les encombrants collectés en porte-à-porte) sont acheminés vers ce centre d'enfouissement.



La synthèse de la collecte et du traitement

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE



LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES



La valorisation et la réduction



Trier c'est bien,
réduire c'est mieux !

Trier est un geste indispensable puisqu'il permet le recyclage. En revanche, il n'évite pas la production de déchets. La meilleure solution pour les éviter, c'est de les réduire à la source grâce à des gestes simples !

👍 Je réduis mes déchets 🏠 À la maison

- Je composte ! Je réduis ainsi d'un tiers mes ordures ménagères.
- Je colle un **STOP-PUB** sur ma boîte aux lettres (-30 kg de déchets par an/foyer).
- J'utilise des **boîtes hermétiques** pour éviter l'aluminium ou le film étirable.
- Je bois l'eau du robinet.
- Je fabrique moi-même **des produits ménagers écologiques**.
- J'évite le **gaspillage** en rangeant bien mon frigo (les dates courtes devant) et je cuisine les restes de repas.
- J'utilise des **piles rechargeables** et des **ampoules basse consommation**.
- Mes produits d'hygiène et d'entretien sont **lavables** (cotons démaquillants, couches, éponges) ou **solides** (savon, shampoing, dentifrice).
- Je recycle les déchets verts dans mon jardin (compostage, broyage, paillage). **Conseils d'éco-jardinage** sur caenlamer.fr
- J'habite en maison avec jardin : Je demande mon composteur gratuit sur caenlamer.fr rubrique déchets.
- J'habite en immeuble : + d'infos sur caenlamer.fr rubrique les composteurs partagés.

🛒 Quand je fais mes courses

- Je prends mon **cabas**.
- Je limite les **emballages**, ou je préfère ceux en papier et en carton.
- J'achète de préférence **en vrac** ou **à la coupe**.
- Je privilégie les **produits durables** et les **éco-recharges**.
- Je pense à la **reprise gratuite par mon revendeur de mon ancien appareil électrique** lorsque j'en achète un neuf.

👉 Avant d'acheter ou de jeter

- Je privilégie les **achats d'occasion** et l'**achat local**.
- Je **donne, je vends** ou je **répare**.
- Pour offrir, je pense aux **cadeaux dématérialisés** et aux **papers cadeaux réutilisables**.
- Je privilégie le dépôt de mes objets encombrants en **déchèterie** car ils seront mieux triés et valorisés.

LES INDICATEURS FINANCIERS ET LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

MONTANT DES PRESTATIONS DE COLLECTE

EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

108,82 € HT/tonne
45,14 € HT/hab



Ordures ménagères
5 955 981,89 € :
VEOLIA propreté 3 803 960,67 € HT
COVED 888 774,20 € HT
REGIE 1 263 247,02 € HT
-> 96 € HT/tonne
-> 23 € HT/hab./an



Emballages recyclables/papiers
2 635 423,97 € :
SPHERE propreté 7 406,86 € HT
VEOLIA propreté 1 618 771,12 € HT
COVED 275 632,29 € HT
REGIE 733 613,70 € HT
-> 155 € HT/tonne
-> 10 € HT/hab./an



Verre
312 638,13 € :
SPHERE propreté 18 109,27 € HT
VEOLIA propreté 294 528,86 € HT
-> 38 € HT/tonne
-> 1 € HT/hab./an



Encombrants
435 121 € :
VEOLIA propreté 417 805 € HT
COVED 17 316 € HT
-> 124 € HT/tonne
-> 2 € HT/hab./an



Encombrants (collecte réservée aux personnes de + de 75 ans ou à mobilité réduite)
79 475 € :
R'PUR
-> 2250,50 € HT/tonne
-> 0,308 HT/hab./an



Déchets verts
2 063 611,68 € :
VEOLIA propreté 1 421 978,00 € HT
COVED 72 843,13 € HT
DERICHEBOURG 77 133 € HT
REGIE 555 693,55 € HT
TOUTENVELO 13 096 € HT
-> 146 € HT/tonne
-> 8 € HT/hab./an



Textiles
Rémunération sur les textiles récupérés
TRITEX ET L'ACIADDES



Cartons des commerçants du centre-ville de Caen
84 473 € :
VEOLIA propreté
-> 371,70 € HT/tonne
-> 0,327 € HT/hab./an



Papiers des administrations
61 750,56 € :
R'PUR
-> 617,44 € HT/tonne
-> 0,239 € HT/hab./an



Pain des professionnels
32 280,06 € :
REVIVRE
-> 112,50 € HT/tonne
-> 0,13 € HT/hab./an

TOTAL 11 660 755 € HT
107 152 tonnes collectées

MONTANT DES PRESTATIONS DE COLLECTE

EN DÉCHÈTERIES ET LORS DES COLLECTES ÉPHÉMÈRES

30,10 € HT/tonne
4,96 € HT/hab



Déchets végétaux
301 323,78 € HT
-> 32,66 € / t
-> 1,16 € /hab./an



Gravats
181 888,14 € HT
-> 14,59 € / t
-> 0,70 € /hab./an



Mobilier
Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Ecomobilier



Bois
105 031,06 € HT
-> 36,33 € / t
-> 0,40 € /hab./an



Ferraille
44 869,24 € HT
-> 34,17 € / t
-> 0,17 € /hab./an



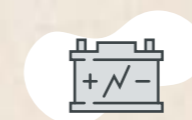
Cartons
48 105,04 € HT
-> 76,11 € / t
-> 0,18 € /hab./an



DEEE
Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Ecosystem



Déchets Dangereux Diffus
-> 147 t Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme EcoDDS
Hors filière ECODDS :
201 500 € HT
-> 728,59 € / t
-> 0,87 € /hab./an



Batteries
Pas de coûts de collecte



Piles
Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Corepile



Amiante
46 891 € HT
-> 568,37 € / t
-> 0,16 € /hab./an



Pneus
Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Aliapur



Déchets non valorisés
351 018,77 € HT
-> 30,19 € / t
-> 1,35 € /hab./an

TOTAL 1 280 627,03 € HT
42 562 tonnes collectées

MONTANT DES PRINCIPALES PRESTATIONS DE TRAITEMENT

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE



Ordures ménagères résiduelles

(collectées en porte-à-porte, apport volontaire et refus de tri)

5 328 998,78 € HT
TGAP comprise
82 € HT/t
20,63 € HT/an/hab



Emballages recyclables et papiers hors verre

(collectés en porte-à-porte, apport volontaire)

3 069 294,73 € HT
180,43 € HT/t
8,15 € HT/an/hab



Encombrants

(collectés en porte-à-porte)

302 286 € HT
TGAP comprise
86 € HT/t
1,35 € HT/an/hab



Déchets verts

440 072 € HT
30,20 € HT/t
1,70 € HT/an/hab

DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES



Déchets verts

314 582 € HT
34,10 € HT/t
1,22 € HT/an/hab



Gravats

61 916 € HT
4,97 € HT/t
0,24 € HT/an/hab



Déchets Dangereux Diffus

183 234 € HT (TGAP comprise)
591 € HT/t
0,71 € HT/an/hab



Bois

107 060 € HT
37 € HT/t
0,41 € HT/an/hab



Déchets non valorisés

798 257 € HT
69 € HT/t
3,09 € HT/an/hab

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

LES MONTANTS DES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

DÉPENSES	Collecte (prestataires et régie)	10 005 074 € TTC en 2020 9 859 280 € en 2019
	Traitement des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire	6 954 151 € TTC en 2020 6 553 433 € en 2019
	Financement des investissements	5 859 999 € TTC en 2020 6 576 081 € en 2019
	Personnel (administratif, déchèteries, collecte)	3 698 556 € TTC en 2020 3 569 774 € en 2019
	Charges diverses	3 523 697 € TTC en 2020 1 767 545 € en 2019
	Transport et traitement des déchets issus des déchèteries	3 209 408 € TTC en 2020 2 496 607 € en 2019
	Participation aux autres syndicats de collecte (SIDOM, SMICTOM, SMEOM)	774 950 € TTC en 2020 2 153 361 € en 2019
	Communication	122 044 € TTC en 2020 83 809 € en 2019
	TOTAL DEPENSES	34 147 879 € TTC en 2020 34 471 564 € EN 2019
	RECETTES	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
Recettes diverses		3 301 173 € TTC en 2020 3 659 187 € en 2019
Redevance campings		23 533 € TTC en 2020 23 533 € en 2019
TOTAL DES RECETTES	34 147 879 € TTC en 2020 34 471 564 € EN 2019	

TOTAL

Coût aidé du service

113 € TTC/an/hab

Horizontal lines for notes.



Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS